



Site NATURA 2000 FR9301587

« LE CALAVON ET L'ENCREME »

Bilan de l'animation du site

du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021



Sommaire

1. PRESENTATION GENERALE	3
1.1. Le Docob et le site Natura 2000	3
1.2. L'animation	3
1.3. Rappel des enjeux et objectifs du Docob	4
1.4. Missions de la structure animatrice	6
1.5. Rappel sur le financement du poste d'animation du site FR9301587	6
2. BILAN D'ANIMATION 2021	7
2.1. Gestion des habitats et des espèces	8
2.1.1. Animation des contrats Natura 2000	8
2.1.2. Animation des Mesures Agro-écologiques et Climatiques (MAEC)	8
2.1.3. Animation de la Charte Natura 2000.....	9
2.1.4. Animation pour la gestion avec d'autres outils financiers	9
2.1.4.1. Gestion contractuelle.....	9
2.1.4.2. Veille à la cohérence des politiques publiques	12
2.2. Veille et évaluation des incidences dans et hors site Natura 2000.....	13
2.2.1. Etudes et/ou travaux.....	13
2.2.2. Manifestations sportives, touristiques et culturels.....	14
2.3. Inventaires et suivis scientifiques.....	15
2.4. Information, communication, sensibilisation.....	16
2.5. Gouvernance du site	18
2.6. Gestion financière et divers	18
2.7. Synthèse graphique de la période d'animation	19

1. PRESENTATION GENERALE

1.1. Le Docob et le site Natura 2000

- Site Natura 2000 FR9301587 « Le Calavon et l'Encreme »
- Directive Habitats Faune Flore 92/43/CE
- Superficie de 1 000 ha.
- 18 communes
- Autres outils de gestion : SAGE / Contrat de Rivière / PAPI / Plan d'action sécheresse
- DOCOB validé en juillet 2015
- Opérateur : Parc naturel régional du Luberon

DOCOB consultable dans toutes les mairies du Site Natura 2000 et téléchargeable sur

<http://www.parcduluberon.fr/Acces-directs/Telechargement/Natura-2000>

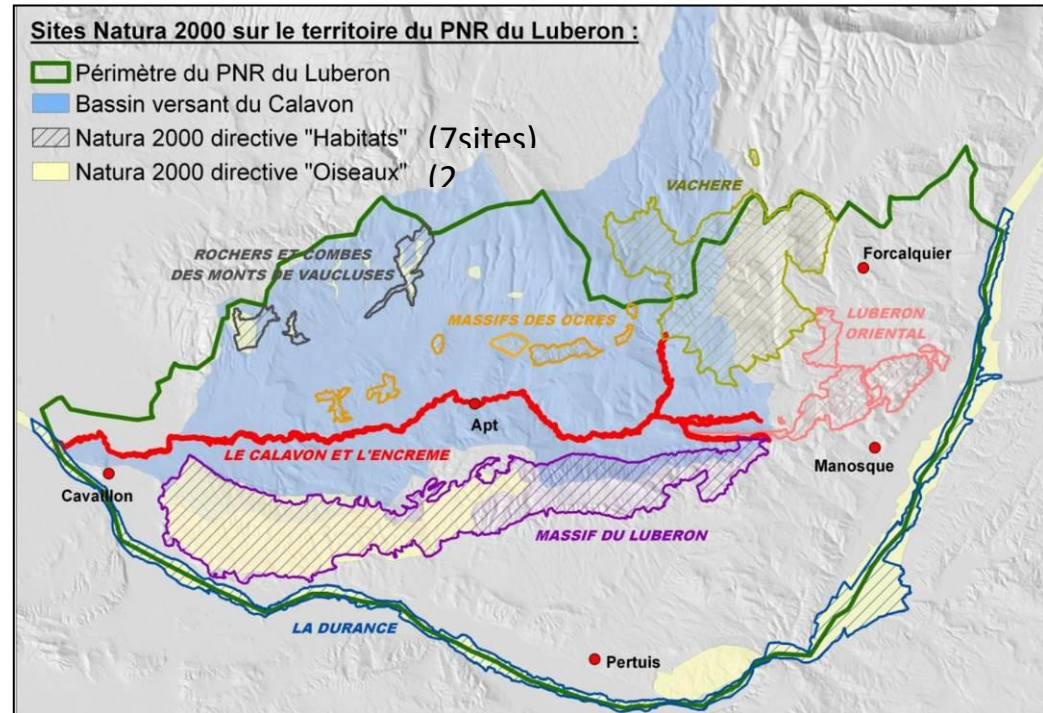
1.2. L'animation

Président de Copil : Didier PERELLO (Maire de Goult)

Structure porteuse et animatrice : Parc naturel régional du Luberon

Un chargé de mission Natura 2000 : Jérôme BRICHARD

Temps animation DOCOB : 50%



1.3. Rappel des enjeux et objectifs du Docob

Ce site fait partie du réseau Natura 2000 des sites naturels les plus remarquables de l'Union Européenne (UE). L'animation du site a pour objectif de contribuer à préserver la diversité biologique sur le territoire. Elle vise à assurer le maintien ou le rétablissement dans un état de conservation favorable des habitats naturels et des habitats d'espèces de la flore et de la faune sauvages d'intérêt communautaire.

Sur le site sont présents :

- **21 habitats d'intérêt communautaire couvrant près de 530 ha**
- **19 espèces animales en annexe II de la Directive « Habitats » (dont 4 potentiels), 18 espèces en annexe IV**
- 11 espèces végétales à très fort enjeu local de conservation dont 8 espèces protégées

Les mesures de gestion validées par le comité de pilotage sont :



Code		Priorité
GESTION DES HABITATS NATURELS ET DES ESPECES (GHE)		
GHE01	Préserver et restaurer la dynamique alluviale de la rivière	1
GHE02	Préserver et restaurer les habitats forestiers	1
GHE03	Poursuivre l'amélioration de la qualité des eaux	1
GHE04	Poursuivre une gestion partagée de la ressource en eau	1
GHE05	Elaborer et mettre en œuvre des plans de gestion et de valorisation sur les sites remarquables	1
GHE06	Préserver / restaurer les milieux ouverts et semi-ouverts d'intérêt communautaire	1
GHE07	Réguler les espèces végétales indésirables	1
GHE08	Mettre en place des mesures de gestion sur les habitats d'espèces importants	1
GHE09	Etudier et aménager, si besoin, les seuils artificiels	2

GHE10	Gestion et entretien adaptée des canaux d'irrigation	2
GHE11	Préserver les gîtes favorables aux Chiroptères	2
GHE12	Préserver les habitats rupestres	3
SUIVI ET AMELIORATION DES CONNAISSANCES (SAC)		
SAC01	Suivi de la ressource en eau (qualité / quantité)	1
SAC02	Mettre en œuvre des indicateurs de suivi sur les zones humides prioritaires	1
SAC03	Suivi de l'état de conservation des populations piscicoles et astacicoles	2
SAC04	Suivi de l'état de conservation des mammifères aquatiques	2
SAC05	Assurer le suivi de la restauration des milieux et de la reconquête par les espèces locales sur le secteur de la plaine aval	2
SAC06	Suivi cartographique des bandes actives	3
SAC07	Suivi de l'état de conservation des populations d'invertébrés	3
ANIMATION, SENSIBILISATION, COMMUNICATION (ASC)		
ASC01	Animer et mettre en œuvre la politique Natura 2000 du site	1
ASC02	Mettre en place et animer un programme éducatif de sensibilisation auprès des scolaires	1
ASC03	Sensibiliser les usagers à la richesse écologique du site et au respect des milieux naturels	2
ASC04	Contribuer à mettre en place et faire vivre un observatoire de l'eau et des milieux aquatiques	2
ASC05	Etudier et proposer des extensions pertinentes du site Natura 2000	3
GESTION DE LA FREQUENTATION (GF)		
GF01	Encourager une fréquentation responsable du site en conciliant activités humaines et enjeux Natura 2000	1

1.4. Missions de la structure animatrice

Les missions de la structure animatrice du Docob s'articulent autour des volets suivants :

1. Gestion contractuelle des habitats et espèces (Contrat / MAEC / Charte / Autres)
2. Suivi des évaluations d'incidences
3. Inventaires et suivis scientifiques
4. Information, communication, sensibilisation
5. Veille à la cohérence des politiques publiques et programmes d'actions sur le site
6. Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site



1.5. Rappel sur le financement du poste d'animation du site FR9301587

Il est rappelé ici que le site Natura 2000 est concerné par le SAGE et le Contrat de rivière du Calavon dont ce dernier présente, sur le volet « Milieux naturels », de nombreuses actions répondant aux objectifs de conservation et de gestion des habitats et espèces d'intérêt communautaire du site.

Le PNR du Luberon est identifié comme l'un des principaux maîtres d'ouvrage des actions « Milieux » du Contrat de rivière. Ces actions ont été logiquement intégrées dans le DOCOB et la part d'investissement (études et travaux) sont financées pour partie par l'Agence de l'Eau et/ou le Conseil Régional et/ou le Conseil Départemental.

L'Agence de l'Eau finance à 50% ½ ETP du poste de chargé d'étude « zones humides et biodiversité aquatique » du PNRL pour la mise en œuvre et le suivi de ces actions ainsi que, plus largement, celles liées aux zones humides sur le reste du territoire du Parc du Luberon.

L'Etat et l'Europe finance à 90.6% l'autre ½ ETP du poste lié à l'animation du site Natura 2000 « Le Calavon et l'Encreme ».

Dans ce contexte, pour les actions « Milieux » communes au DOCOB et au Contrat de rivière, il a été arrêté à la réunion RCPA du 24 septembre 2019 la répartition du temps travail suivante pour le poste lié à la gestion du site Natura 2000 sur le suivi et la mise en œuvre de ces actions :

- 60% alloué au temps d'animation financé par les crédits FEADER
- 40% alloué au temps d'animation financé par les crédits Agence de l'Eau

Les seules actions, finançables strictement par Natura 2000, sont les évaluations des incidences Natura 2000, les inventaires spécifiques aux espèces Natura 2000 et les Contrats Natura 2000 sur habitats et espèces.

2. BILAN D'ANIMATION 2021

Il est présenté ici de façon synthétique les opérations que l'animateur Natura 2000 a suivi ou mis en œuvre au cours de l'année 2021. Certaines opérations sont étroitement liées entre elles car parfois commune à une même problématique et/ou à une même zone géographique.

En 2021, ceci fut le cas pour :

- Toutes les actions émanant du plan de gestion 2021-2025 des zones humides du Calavon aval qui sont identifiés dans les tableaux synthétiques présentés ci-après avec le préfixe « PG ENS ZH Calavon ». Ce plan de gestion concerne 6 zones humides inscrites dans le périmètre Natura 2000 :
 - La Pérussière (communes de Roussillon, Bonnieux et Gault)
 - Les Tours (Gault)
 - Ponty (Gault)
 - La Bégude (Gault)
 - La Virginière (Gault)
 - Le Plan (Oppède)

Hormis le site de la Pérussière, ces zones humides sont inscrites depuis 2020 dans le réseau des ENS du Vaucluse.

- L'« Etude en faveur de la préservation/restauration des mares et réseaux de mares de la trame turquoise du bassin versant du Calavon » portée par le PNRL et le CEN PACA sur la période 2019-2021. Celle-ci est réalisée à l'échelle du bassin hydrographique mais 24 mares concernent différents périmètres Natura 2000 du territoire (Massif des Ogres, Massif du Luberon, Calavon). 17 d'entre elles sont situées sur celui du Calavon. Sur ces dernières, deux d'entre elles sont concernées par une phase de l'étude portant sur la dynamique de population du Pelobate cultripède avec la mise en place d'un protocole de suivi scientifique sur 3 ans (2019-2021) par la technique de Capture-Marquage-Recapture (CMR). Ces deux mares font parties des sites liés au plan de gestion des zones humides du Calavon aval. Il s'agit de la mare du site « Le Plan » (Oppède) et le réseau de mares du site « Les Tours » (Gault).
- L'étude « la trame turquoise, une nouvelle composante de la gestion routière pour le Département du Vaucluse » portée par le Conseil Départemental et le CEREMA. Cette étude a un lien très étroit avec celle citée précédemment puisque les mares font parties de la trame turquoise. En outre, la mare du site « Le Plan » (Oppède) est directement concernée par une route départementale n°175 avec un fort enjeu de collision routière pour les amphibiens, dont le Pelobate cultripède. Une étude sur l'impact des collisions routières est prévue sous maîtrise d'ouvrage du Parc.
- L'« Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) permettant d'évaluer l'efficacité des mesures de gestion Natura 2000 sur les mares » dont, là encore, un lien évident existe avec les deux précédentes opérations citées puisqu'il s'agit du même type de milieu concerné : les mares. Il s'agit ici d'évaluer les actions de gestion menées sur ces biotopes originaux au travers de différents protocoles de suivis scientifiques

(flore, faune, physico-chimie, ...). 3 mares sont concernées par cette opération, toutes situées dans le périmètre Natura 2000 et dans celui du plan de gestion des zones humides du Calavon aval. Il s'agit des mares de Ponty, de la Bégude et des Tours situées sur Goult.

- Le programme RhôMéO de suivi de l'évolution des zones humides du Calavon aval qui comme son nom l'indique concerne, en tout ou partie, les sites du plan de gestion précité. Il s'agit de déployer les indicateurs de suivi permettant d'évaluer l'évolution de l'état des zones humides et l'efficacité des actions de gestion, notamment celles liées à la restauration hydromorphologique du cours d'eau portées par le Syndicat Intercommunaire de rivière du Calavon-Coulon.

Ainsi, il ressort une forte implication de l'animateur Natura 2000 dans le suivi et la mise en œuvre du **plan de gestion 2021-2025 des 100ha de zones humides du Calavon aval** avec un temps de travail qui fait état d'environ **84 jours** en 2021, soit 41% d'ETP, dont environ **51 jours alloué au temps d'animation financé par Natura 2000**.

2.1. Gestion des habitats et des espèces

2.1.1. Animation des contrats Natura 2000

Aucun contrat engagé. Le site Natura 2000 étant intégré dans un dispositif plus large de gestion concertée de l'eau et des milieux aquatiques au travers du SAGE et du Contrat de Rivière du Calavon, la priorité a été donnée au déploiement des outils relevant de ces dispositifs qui ont l'avantage d'être plus facilement mobilisable.

Nombre de jours sur la période considérée : **0 jours**

2.1.2. Animation des Mesures Agro-écologiques et Climatiques (MAEC)

Vu le contexte du périmètre du site centré principalement sur la rivière, les potentialités de MAEC sont essentiellement sur le secteur des prairies humides de l'Encrème (120 ha dont 85 ha inclus dans le périmètre Natura 2000). Depuis 2011, l'animateur Natura 2000 accompagne les exploitants agricoles des prairies dans la mise en œuvre de MAEC.

En 2021, c'est environ 73 ha qui ont été renouvelés (soit 63% de la superficie totale) dont :

- 39.09 ha en mesure Herbe 03 « Absence de fertilisation » (GAEC Mourre Negre)
- 33.48 ha en mesure Herbe 07 « Maintien de la richesse floristique » (GAEC Grande Bastide)

Nombre de jours sur la période considérée : **2.5 jours**



2.1.3. Animation de la Charte Natura 2000

La charte validée par le comité de pilotage en juin 2015 a été diffusée auprès des communes.

2.1.4. Animation pour la gestion avec d'autres outils financiers

Les tableaux présentés dans les deux sous-chapitres suivants synthétise des actions d'animation en faveur de la gestion des habitats et espèces à partir d'autres outils et principalement le contrat de rivière sur son volet « Milieu ».

Nombre de jours sur la période considérée : **49 jours dont environ 29 jours au titre de l'animation Natura 2000**

2.1.4.1. Gestion contractuelle

Action	Maitre d'ouvrage	Détails sur 2021	Partenaire et/ou bénéficiaire	Habitat / espèce DH2 concernées	Mesures du DOCOB et Priorité	Action contrat de rivière	Nombre de jours
- PG ENS ZH Calavon - Gestion administrative et financière	PNRL	Suivi financier et administratif des projets, organisation comité de site et bilan annuel	CEN / SIRCC / Etat / Agence de l'Eau /CD84	Tous	GHE05 Priorité 1	B.1.5	<u>12 j</u> N2000 : 7 AE : 5
- PG ENS ZH Calavon - Maitrise foncière et d'usage	PNRL et/ou SIRCC et/ou communes	Suivi acquisition foncière commune de Goult sur la Virginière Projet bail emphytéotique PNRL / Sté Sylvestre sur le site du Plan	Agence de l'Eau, CD84, SAFER, SIRCC, Communes	Tous	GHE05 Priorité 1	B.1.5	<u>0.5 j</u> N2000 : 0.3 AE : 0.2
- PG ENS ZH Calavon - Poursuite / formaliser le partenariat avec les acteurs du sites	PNRL	Renouvellement des conventions de partenariat PNRL-SIRCC-CEN Démarche engagée auprès de RTE (candidature à l'appel à projet « biodiversité » 2021) Convention de partenariat avec l'association « Les enherbés » pour amélioration de connaissance sur les hétérocères	SIRCC / CEN / RTE / Agence de l'Eau /CD84	Tous	GHE05 Priorité 1	B.1.5	<u>8 j</u> N2000 : 4.8 AE : 3.2

Action	Maitre d'ouvrage	Détails sur 2021	Partenaire et/ou bénéficiaire	Habitat / espèce DH2 concernées	Mesures du DOCOB et Priorité	Action contrat de rivière	Nombre de jours
- PG ENS ZH Calavon - Restauration de la zone humide du Plan	PNRL	1ères démarches administratives et financières : validation maitrise d'ouvrage PNRL	SIRCC / CEN / RTE / Sté Sylvestre Agence de l'Eau / Région / CD84	Ripisylve, milieu aquatique, habitat d'espèce du Pelobate cultripede.	GHE05 Priorité 1	B.1.5	<u>1 j</u> N2000 : 0.6 AE : 0.4
- PG ENS ZH Calavon - Création, restauration, entretien mares	PNRL et/ou SIRCC	Contribution / suivi travaux création de 2 mares par le SIRCC sur le site de la Pérussière Organisation de chantiers-écoles LPA « La Ricarde » d'entretien des mares de la Virginière et Ponty	SIRCC / CEN / CD84 / LPA / Agence de l'Eau	Milieu aquatique, habitat d'espèce du Pelobate cultripede.	GHE05 Priorité 1	B.1.5	<u>1 j</u> N2000 : 0.6 AE : 0.4
- PG ENS ZH Calavon - Etude faisabilité franchissement routier RD178 pour les amphibiens du site du Plan	PNRL	Démarches administratives et financières : candidature à l'AP « Eau et biodiversité » de l'Agence de l'eau, cahier des charges	CEN / CD84 / Agence de l'Eau	Milieu aquatique, habitat d'espèce du Pelobate cultripede.	GHE05 Priorité 1	B.1.5	<u>6.7 j</u> N2000 : 4 AE : 2.7
- PG ENS ZH Calavon - Expérimenter la gestion contrôlée des EVEC sur des sites pilotes et contenir la progression de la Jussie	PNRL	Organisation de chantiers-écoles LPA « La Ricarde » sur les EVEC du site de la Virginière et de la Bégude. Organisation de chantiers d'arrachage Jussie	Agence de l'Eau, Région, CD84, CEN, SIRCC, Goult, SIRTOM Apt, AAPPMA Apt, LPA La Ricarde	Ripisylve, milieu aquatique, pelouse sèche, Castor, Chiroptères, ...	GHE05 Priorité 1	B.1.5	<u>1.9 j</u> N2000 : 1.1 AE : 0.8

Action	Maitre d'ouvrage	Détails sur 2021	Partenaire et/ou bénéficiaire	Habitat / espèce DH2 concernées	Mesures du DOCOB et Priorité	Action contrat de rivière	Nombre de jours
- PG ENS ZH Calavon - Suppression dépôts sauvages et nettoyage plastique rivière	PNRL et/ou SIRCC	Organisation du chantier de purge du dépôt sauvage de la Virginière (> 10 tonnes triés et évacués) Suivi du chantier du SIRCC de suppression d'un ancien dépôt de plastique agricole sur le site de la Pérussière Contribution à la candidature du PNRL à l'AP Région « zéro déchet plastique » pour opération de nettoyage des anciens dépôts sur le Calavon	SIRCC, Goult, SIRTOM d'Apt, Agence de l'Eau, Région, CD84,	Tous	GHE05 Priorité 1	B.1.5	<u>2.9 j</u> N2000 : 1.7 AE : 1.2
- PG ENS ZH Calavon - Ecopaturage des friches et pelouses sèches	PNRL	Organisation et suivi de la mise en œuvre de l'opération	CD84	Ripisylve, pelouse sèche	GHE05 Priorité 1	B.1.5	<u>1 j</u> N2000 : 0,6 AE : 0,4
Mise en œuvre d'une stratégie foncière sur 2 zones humides prioritaires : Prairies de l'Encreme et Calavon aval (Pt Julien-Coustellet)	CEN et/ou PNRL et/ou SIRCC et/ou Communes	Suivi et réponses aux alertes foncières de la SAFER	Agence de l'Eau, SAFER, CEN, SIRCC, Communes	Tous	GHE01 GHE02 GHE05 GHE06 Priorité 1	Lien avec B.1.2	<u>0.2 j</u> N2000 : 0,1 AE : 0,1
Etude en faveur de la préservation/restauration des mares et réseaux de mares de la trame turquoise du bassin versant du Calavon" (lien inter-sites Natura 2000)	CEN	Suivi de l'étude globale	Agence de l'Eau	Milieu aquatique, habitat d'espèce du Pelobate cultripède.	GHE05 GHE08 Priorité 1	B.1.13	<u>1.7 j</u> N2000 : 1 AE : 0.7
TOTAL TEMPS :							<u>~ 37 j</u> N2000 : ~22 j AE : ~15 j

2.1.4.2. Veille à la cohérence des politiques publiques

Le tableau ci-dessous synthétise les différents projets et politiques pour lesquels une veille, ou des recommandations ou des avis ont été réalisés aux regards des enjeux Natura 2000 / SAGE :

Action	Maitre d'ouvrage	Détails sur 2021	Partenaire et/ou bénéficiaire	Nombre de jours
- PG ENS ZH Calavon - Coordination / encadrement des acteurs et usages	PNRL	Suivi des études et travaux d'entretien ou de restauration portés par le SIRCC : travaux de restauration hydromorphologique de la Pérussière, projet de restauration de la ripisylve du site Le Plan, étude hydraulique sur les digues de Ponty et Virginière Participation au comité de suivi de la carrière Sylvestre mitoyenne au site du Plan Avis et suivi des travaux de mise en défens de la carrière Sylvestre (pose de clôtures)	SIRCC / Sté Sylvestre / Etat, Agence de l'Eau, Région, communes	<u>6.8 j</u> N2000 : 4.1 AE : 2.7
Veille à la prise en compte et cohérence des objectifs du DOCOB notamment dans la mise en œuvre du SAGE, du Contrat de rivière et du PAPI Calavon	PNRL et/ou SIRCC	Contributions aux réunions de CLE, groupes de travail "milieux" Réflexion GEMAPI / SIRCC en vue d'une convention de partenariat public-public Réflexion avec FD pêche / SIRCC / Etat pour pêches de sauvegarde lors de la mise en chômage des canaux Journée d'échanges Agence de l'eau / SIRCC / PNRL sur Calavon et prairies de l'Encreme	Etat, Agence de l'Eau, Région, Département, SIRCC, EPCI, communes, ...	<u>2.8 j</u> N2000 : 1.7 AE : 1.1
Etude « la trame turquoise, une nouvelle composante de la gestion routière pour le Département du Vaucluse »	CD84	Suivi de l'étude et articulation avec étude 'trame turquoise – mares et réseaux de mares de la vallée du Calavon »	Agence de l'Eau, Département, CEREMA, LPO, ...	<u>1 j</u> N2000 : 0.6 AE : 0.4
Etude d'aménagement du radier du pont de la Bégude pour restaurer la continuité écologique	CD84	Suivi étude	SIRCC / FD Pêche / OFB / SPC	<u>0.5 j</u> N2000 : 0.3 AE : 0.2
Etude et travaux du SIRCC (hors site ENS en gestion)	SIRCC	Contribution étude schéma d'aménagement de la traversée d'Apt PPRPE – sans commentaire...	SIRCC, communes	<u>0.5 j</u> N2000 : 0.3 AE : 0.2
Etude piscicole et astacicole du BV Calavon	FD Pêche 84/04	Suivi étude	OFB, Agence de l'eau, ...	<u>0.8 j</u> N2000 : 0.5 AE : 0.3
TOTAL TEMPS :				<u>~12 j</u> N2000 : ~7 j AE : ~4 j

2.2. Veille et évaluation des incidences dans et hors site Natura 2000

Il s'agit ici d'effectuer :

- une veille sur les projets émergeant ;
- des reconnaissances de terrain ;
- d'informer le maître d'ouvrage en amont ;
- de donner des éléments du « porter à connaissance » (éléments textuels et cartographiques)
- un avis pour les services de l'Etat,
- le suivi des projets

L'année 2021 a été consacrée sur ce volet principalement à une contribution au suivi d'études et de travaux de projets impactant le site Natura 2000 et devant répondre par ailleurs au respect des objectifs du SAGE.

Cet item « Evaluation des incidences » est donc à mettre également en relation avec les avis au titre du SAGE auxquels le chargé d'étude doit répondre sur la thématique « Milieu » qui le concerne.

2.2.1. Etudes et/ou travaux

Les principaux projets suivis sont synthétisés dans le tableau suivant :

Actions	Détails sur 2021	Bénéficiaire(s)	Commune(s) concernée(s)	Nombre de jours
Avis	Programme d'aménagement du Coulon à Cavaillon-Robion	SIRCC	Cavaillon, Robion	<u>1.8 j</u> <i>N2000 : 1.5 AE : 0.7</i>
Avis	Projet de déviation de Coustellet	CD84	Oppède, Maubec	
Avis	Projet d'extension du réseau d'eau SCP	SCP	Oppède	
Avis	Impact du pompage de Valsorgue dans le ruisseau du Rimayon sur la population à écrevisse à pattes blanches	OFB	Saignon	
Suivi	Etude de prise en compte des retenues collinaire dans la trame turquoise	LPO	Bassin amont d'Apt	

Nombre de jours sur la période considérée : **1.8 jours dont 1.5 jours au titre de l'animation Natura 2000**

2.2.2. Manifestations sportives, touristiques et culturels

Le tableau ci-dessous synthétise les dossiers traités via le chargé d'étude « Loisirs et sports de nature / Espaces Sites Itinéraires / Fréquentation des milieux naturels » :

Nom de l'épreuve	Discipline	Commune	Régime	EIN2000	Date début	Organisateurs	Nb personnes total
Randonnée des vendanges	Vélo	GORDES	Déclaration	non	21/11/2021	Veloroc	440
Ronde automobile ancienne de Trevaresse	Activité motorisée	CASENEUVE	Autorisation	non	30/10/2021	Ecurie Aurélienne	65

2.3. Inventaires et suivis scientifiques

Nombre de jours sur la période considérée : ~58 jours dont environ ~39 jours au titre de l'animation Natura 2000

Le tableau ci-dessous synthétise les différents suivis :

Action	Maitre d'ouvrage / Partenaires	Objectifs du suivi / Détails sur 2021	Habitats/ Espèces	Mesures du DOCOB et Priorité	Action contrat de rivière	Nombre de jours
- PG ENS ZH Calavon – Trame turquoise Volet « étude dynamique population Pelobate »	PNRL / CEN	Evaluer par la technique CMR la dynamique de deux populations de Pelobate cultripède : Le Plan Les Tours	Pelobate cultripède	GHE05 Priorité 1	B.1.5	<u>20 j</u> N2000 : 12 AE : 8
<u>PG ENS ZH Calavon</u> AMI MARE	PNRL	Mise en œuvre du protocole de suivi – 4.5 j Suivi administratif et financier du projet (hors contrat OFB/ PNRL) – 4.5 j	Habitats aquatiques (Eur25 : 3150 et 3140), Amphibiens (Pelobates cultripèdes), Odonates	GHE05 Priorité 1	B.1.5	<u>9 j</u> N2000 : 9 j
- PG ENS ZH Calavon - Indicateurs de suivi zones humides (RhôMéO)	PNRL / CEN	Suivre l'évolution de l'état de des zones humides du Calavon et contribuer à l'évaluation de l'efficience des actions de gestion engagées	Ripisylves, milieux aquatiques, Amphibiens, Odonates, Orthoptères	SAC02 Priorité 1	B.1.3	<u>21 j</u> N2000 : 13 AE : 8
- PG ENS ZH Calavon - Veille Loutre et Castor	PNRL	Suivi de la recolonisation de la Loutre et veille sur le Castor combinés aux suivis de la ressource en eau	Castor d'europe, Loutre d'europe	SAC02 Priorité 2		<u>1 j</u> N2000 : 1 AE : 0
- PG ENS ZH Calavon - Suivi de la progression des EVEC	PNRL	Suivre l'évolution de la progression des EVEC en vue de la programmation des travaux annuels	Milieux aquatiques, ripisylve, pelouse sèche	GHE05 / GHE07 Priorité 1	B.1.5	<u>0.7 j</u> N2000 : 0.4 AE : 0.3
Suivi de la ressource en eau (étiage)	PNRL	Suivi des écoulements du Calavon et Encreme afin notamment de vérifier le respect des objectifs de quantité fixés par le SAGE pour le bon fonctionnement des milieux aquatiques	Milieux aquatiques, espèces piscicoles et astacicoles	SAC01 Priorité 1	B.3.1	<u>6.7 j</u> N2000 : 4 AE : 2.7
TOTAL TEMPS :						<u>~58.4 j</u> N2000 : 39.4 j AE : 19 j

2.4. Information, communication, sensibilisation

Nombre de jours sur la période considérée : **10 jours dont 5.5 jours au titre de l'animation Natura 2000**

Le tableau ci-dessous synthétise les différentes actions menées via différents outils de communication et multimédia mobilisés :

Action	Format	Détails sur 2021	Public visé	Diffusion	Nombre de jours
SIT PNR PACA Observatoire de l'eau et des milieux aquatiques	Internet	Alimentation et création de base de données pour le suivi et partage des informations du site Natura 2000 (Intégration des données de suivi étiage, mares, jussie, faune, ...)	Techniciens et élus / Tout public	Internet www.pnrpaca.org	<u>4.1 j</u> N2000 : 2.2 AE : 1.9
Divers	Livre, presse, Video	- Articles de presse divers (éco pâturage, purge dépôts sauvages, jussie, Pelobate) - Article dans la revue scientifique « <i>Herpetological Conservation & Biology</i>. » portant sur la fiabilité de la méthode de marquage du Pelobate cultripède dans le cadre de l'étude CMR - Article revue « Sauvons l'eau » de l'Agence de l'Eau : retour d'expérience PGS et ZH Encreme - Video « ZH Encreme et foncier » - Livre UICN « Faune fragile » : article « Pelobate » - Interview film LPO sur Calavon et Martin pêcheur - Rapport d'activité annuel du PNRL	Tout public	Presse, internet, ...	<u>5.2 j</u> N2000 : 3.1 AE : 2.1

Le tableau ci-dessous synthétise les différentes manifestations, actions de sensibilisation auxquelles l'animateur Natura 2000 a contribué :

Manifestations / sensibilisation	Détails sur 2021	Organisateurs et partenaires	Nombre de jours
Programme éducatif du PNRL auprès des scolaires	Contribution à la préparation du projet d'« Aire terrestre éducative » sur le site de la Virginière à destination des élèves CM1 / CM2 de Goult	PNRL / Ecole primaire de Goult	<u>0.4 j</u> N2000 : 0,2 AE : 0,2
TOTAL TEMPS :			<u>~10 j</u> N2000 : ~5.5 j AE : ~4.5 j

Des brebis voraces pour sauver des espèces en danger

Une expérimentation originale d'écopâturage vise à préserver les zones humides du Calavon

Prenez 200 brebis qui ont faim (c'est facile, les brebis ont toujours faim) et placez-les pendant un bon mois dans une zone de 80ha sur les rives du Calavon à hauteur de Goult... Et vous aurez peut-être la chance de sauver deux espèces en grand danger : la bassie à fleur laineuse (rien à voir avec la laine des moutons), une plante extrêmement rare et protégée, et le crapaud à couteau, un amphibien tout aussi rare et qui ne vit en France que dans ce secteur.

Quel rapport entre l'insatiable appétit des brebis et la pérennité de ces deux espèces ? La réponse : si elles sont menacées, c'est que, dans cette zone, les herbes folles ont tendance à tout coloniser et pourraient bien, à terme, mettre fin à la précieuse existence de cette plante et de ce crapaud rarissimes qui n'auraient plus aucun espace pour vivre et croître en paix. Il y avait bien sûr la solution d'un désherbage mécanique. Mais il risquait de mettre à mal l'équilibre de cette partie fragile des rives du Calavon. On lui a préféré une solution plus naturelle : les fameuses brebis gloutonnes qui, lorsqu'elles sont bien tenues par des bergers compétents, savent se conduire avec civilité. Pas question, par exemple, de les placer là où mo-



La présidente du parc, la bergère, le spécialiste des zones humides et, bien sûr, les brebis qui ont un bel appétit sur lequel tous comptent pour sauver la bassie et le crapaud à couteau. / PHOTO ANGE ESPEROU

ment où la bassie sort de terre. Elle finirait dans l'estomac des moutons gloutons. Mais comme la bergère qui s'occupe d'eux est très qualifiée (Manon Lefèvre a un diplôme d'ingénieur agronome) et a gagné l'an passé le Trophée de la réserve de biosphère avec, justement,

son projet de création d'une entreprise d'écopâturage. Il n'y a pas de soucis à se faire pour la bassie à fleur laineuse et le crapaud à couteau. On respire !

Parfaite collaboration
L'expérimentation, qui vient de débuter, est due à la parfaite

collaboration entre le Parc du Lubéron, propriétaire de ces zones humides du Calavon, et le Conseil départemental, qui a une compétence que l'on oublie de temps en temps (eh oui, le Département ne s'occupe pas que de social et de routes départementales), en matière

d'Espaces naturels sensibles (les ENS). Et justement, ces zones humides du Calavon ont reçu le label d'espace naturel sensible.

Enfin, ce qui facilite tout de même les choses, la présidente du Parc, Dominique Santoni, est également vice-présidente du Conseil départemental. On précisera encore que le Conseil départemental, qui est très occupé (entre autres par le social et les routes, comme écrit plus haut) n'a pas forcément tout le temps devant lui pour veiller à chaque instant sur les ENS. Alors, comme il l'a fait avec l'ENS des zones humides du Calavon, il délègue cette compétence à des organismes ou collectivités qui ont plus de latitude pour s'en occuper. C'est le cas ici avec le Parc du Lubéron. Mais le Département ne se dépatille pas pour autant de ses responsabilités. C'est lui, par exemple, qui finance le coût de l'opération d'écopâturage (3500€ tout de même). Et ce n'est pas tout, puisque 34 actions sont encore prévues dans les 5 ans (lutte contre les espèces envahissantes, inventaire et connaissance des espèces à protéger, restauration hydromorphologique de la rivière...). Bref, les brebis auront digéré qu'on en parlera encore.

JACQUES BOUDON

A Goult, suppression d'un dépôt sauvage à La Virginière près du Calavon-Coulon

Toujours dans le cadre de l'opération Rivières propre, le Parc naturel régional du Lubéron et la commune de Goult se sont engagés dans une opération de suppression d'un dépôt sauvage situé dans les milieux naturels du Calavon sur le site de la Virginière.

La parcelle concernée, incluse dans le site Natura 2000 Le Calavon et l'Encreme, présente des habitats naturels à forte valeur patrimoniale (ripisylve et terrasse alluviale sableuse) qui sont le siège de vie de nombreuses espèces animales et végétales, dont la Bassie à fleurs laineuses, une plante rare et protégée au niveau régional.

Au total, ce sont plus de 10 tonnes de déchets (gravats, plastiques, ferraille et bois) qui ont été triés et évacués vers la déchèterie du SIRTOM de la région d'Apt, partenaire technique de cette opération.

La réhabilitation de la parcelle se poursuivra dans les prochaines années avec la suppression progressive des cyprès qui s'y développent et qui tendent à acidifier le sol où pousse la Bassie à fleurs laineuses.



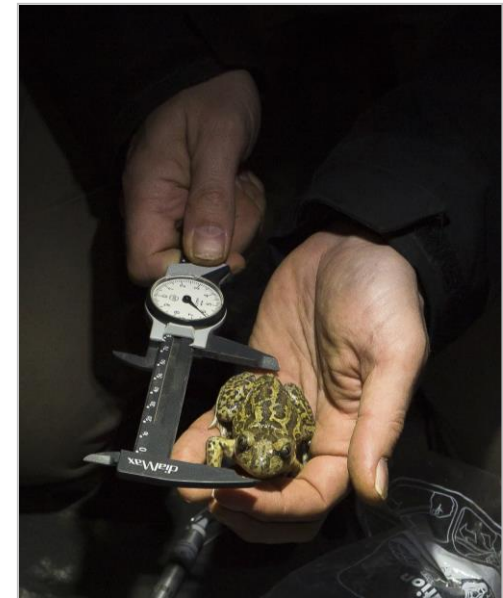
Plus de 10 tonnes de déchets en tous genres ont été enlevés. / PHOTO PNR

Ces opérations s'inscrivent dans le cadre du plan de gestion 2021-2025 des 5 zones humides du Calavon-Coulon, récemment intégrées au réseau des Espaces Naturels Sensibles du Département du Vaucluse (La Virginière, La Béguide, Les Tours, Le Ponty, Le Plan).

Contribution à l'article scientifique portant sur la fiabilité d'une méthode de marquage du Pelobate cultripède (le PIT-Tagging), et son impact sur la masse corporelle de ce crapaud menacé publiée dans la revue scientifique *Herpetological Conservation & Biology*. »

<https://cen-paca.org/decouvrir/les-actualites/publications/fiabilite-et-effet-du-pit-tagging-sur-le-pelobate-cultripede/>

[Une galerie de photos](#) est associée à l'article.



2.5. Gouvernance du site

Nombre de jours sur la période considérée : environ **10 jours dont 8 jours au titre de l'animation Natura 2000**

La gouvernance du site sur la période 2020 a consisté à :

- Organiser le COPIL plénier (préparation, réalisation, compte rendu) qui s'est déroulé le 30 mars 2021
- Réaliser le bilan annuel d'animation (entretien annuel individuel interne au PNRL, suivi tableau de bord, rédaction de rapport et perspectives en lien avec le bilan annuel d'activité pour l'Agence de l'Eau) ;
- La participation aux journées de réseaux (SDENS84, RRGMA / AARRA / Natura 2000) qui furent notamment pour cette année 2021 l'implication du chargé de mission à la journée du 9 novembre « Projets de restauration hydromorphologique des cours d'eau » organisée par le RRGMA où il est intervenu pour le retour d'expérience du PNRL et du SIRCC sur les zones humides du Calavon (Pérussière et Bégude).

2.6. Gestion financière et divers

Nombre de jours sur la période considérée : environ **7.5 jours dont 5 jours au titre de l'animation Natura 2000**

L'ensemble des activités administratives et financières sont regroupées dans cette partie, avec pour cette période d'animation :

- L'ingénierie financière concernant le financement du poste d'animateur du site et des projets qu'il suit,
- La formation de l'animateur en lien avec ses missions Natura 2000.
- La participation aux différentes réunions interne au PNRL en lien avec le poste Natura 2000 (réunions techniques, réunion de service, réunions des instances délibérantes, ...)

2.7. Synthèse graphique de la période d'animation

